

Note 24 : Rémunération du personnel – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nous avons, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux futurs à nos employés actuels et retraités.

Les régimes de retraite comprennent les régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les régimes de retraite prévus par la loi disposent d'actifs suffisants pour verser les prestations aux employés qui prennent leur retraite. Les employés peuvent verser des cotisations volontaires, mais n'y sont pas tenus.

Nous offrons également des régimes de retraite à cotisations déterminées aux employés de certaines de nos filiales. En vertu de ces régimes, nous devons contribuer à l'épargne-retraite de l'employé participant en versant des cotisations d'un montant prédéterminé, établi d'après un pourcentage du salaire de cet employé.

Nous constatons les coûts de nos régimes de retraite dans les frais de rémunération du personnel pendant que les employés sont à notre service.

D'autres avantages sociaux futurs, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires, ainsi qu'un régime d'assurance-vie, sont également offerts aux employés actuels et retraités.

Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs

Nous avons deux types d'obligations découlant de nos régimes : des obligations au titre des prestations de retraite déterminées et des obligations au titre des autres avantages sociaux futurs. Ces obligations sont équivalentes au montant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués à la fin de l'exercice par nos employés actuels et retraités.

Nos actnaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués au 31 octobre de chaque exercice pour nos régimes au Canada (au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis), selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ces évaluations sont fondées sur les hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et l'évolution des coûts des soins de santé. Le taux d'actualisation est déterminé par la direction d'après les conditions du marché à la fin de l'exercice. D'autres hypothèses sont fondées sur des prévisions à long terme.

Les éléments de la variation annuelle de nos obligations et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont les suivants :

Les prestations acquises par les employés représentent les prestations de retraite constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés actuels et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les frais d'intérêts sur nos obligations au titre des prestations constituées représentent l'accroissement des obligations avec le temps.

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actnaires recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles qui avaient été estimées à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans

les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la fin de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou des pertes actuariels. Deuxièmement, des gains et pertes actuariels peuvent découler des écarts entre le rendement réel de l'actif des régimes et le rendement prévu.

Au début de chaque exercice, nous déterminons si les gains ou les pertes actuariels non constatés sont supérieurs à 10 % du solde le plus élevé entre le solde des actifs des régimes et celui de nos obligations au titre des prestations constituées. Les gains ou les pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas constatés dans le revenu.

Les modifications aux régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations constituées qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. Ces montants sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs.

Le rendement prévu des actifs représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs des régimes, appliqué à la juste valeur de ces actifs. Nous établissons notre estimation du rendement prévu des actifs des régimes d'après l'objectif de répartition des actifs du régime et les taux de rendement estimatifs de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimatifs sont fondés sur les rendements prévus des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque sur titres de participation est ensuite ajoutée afin d'estimer le rendement de ces titres. Les rendements des autres catégories d'actifs sont établis de manière à refléter les risques relatifs de ces catégories, par comparaison avec les titres à revenu fixe et les titres de participation. Les écarts entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs sont inclus dans le solde de nos gains ou pertes actuariels, tel que nous l'expliquons plus haut.

Les règlements se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations constituées des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en espèces, et qu'en conséquence notre obligation de verser des prestations à ces participants en vertu du régime est éteinte pour l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos régimes de retraite prévus par la loi au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni sont capitalisés par nous et les actifs de ces régimes servent au versement des prestations de retraite.

Nos régimes de retraite complémentaires au Canada sont partiellement capitalisés, tandis qu'aux États-Unis le régime est sans capitalisation. Nos régimes d'autres avantages sociaux futurs aux États-Unis et au Canada sont partiellement capitalisés. Les versements relatifs aux prestations de retraite et aux avantages sociaux découlant de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous mesurons la juste valeur des actifs au 31 octobre pour nos régimes au Canada et au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer nos cotisations de retraite (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2008. Nous sommes tenus de déposer une évaluation relative à la capitalisation de ce régime auprès du BSIF au moins tous les trois ans. Pour notre régime prévu par la loi des États-Unis, l'évaluation relative à la capitalisation est exigée à tous les ans. La plus récente évaluation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2008.

Le tableau ci-dessous présente l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	3 407 \$	832 \$	955 \$	705 \$	908 \$	952 \$
Juste valeur des actifs des régimes	3 234	706	729	71	68	68
Obligation non capitalisée au titre des prestations constituées	173 \$	126 \$	226 \$	634 \$	840 \$	884 \$

Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs du principal régime de retraite canadien est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité, visant à produire un taux de rendement réel supérieur à long terme, tout en

limitant la volatilité du rendement. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible. Le tableau ci-dessous présente la répartition réelle à la fin de chaque exercice et la répartition cible pour le 31 octobre :

	Régimes de retraite 1)				Autres avantages sociaux futurs			
	Répartition cible 2008	Répartition réelle 2008	Répartition réelle 2007	Répartition réelle 2006	Répartition cible 2008	Répartition réelle 2008	Répartition réelle 2007	Répartition réelle 2006
Titres de participation	53 %	45 %	45 %	43 %	65 %	65 %	73 %	65 %
Placements à revenu fixe	35 %	44 %	38 %	41 %	35 %	35 %	27 %	33 %
Autres	12 %	11 %	17 %	16 %	—	—	—	2 %

1) Ne comprend pas le régime complémentaire canadien, dont les actifs sont entièrement investis dans des placements à revenu fixe.

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs

Le tableau ci-dessous fait état des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Charge annuelle liée aux prestations constituées						
Prestations acquises par les employés	141 \$	149 \$	137 \$	19 \$	22 \$	18 \$
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	236	217	208	51	49	46
Perte actuarielle constatée dans la charge	10	59	82	12	18	14
Amortissement du coût des modifications aux régimes	14	11	6	(8)	(7)	(7)
Rendement prévu des actifs des régimes	(298)	(277)	(253)	(6)	(5)	(5)
Charge annuelle liée aux prestations constituées	103	159	180	68	77	66
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	56	52	49	—	—	—
Charge liée aux régimes à cotisations déterminées	9	13	10	—	—	—
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs constatées dans l'état consolidé des résultats	168 \$	224 \$	239 \$	68 \$	77 \$	66 \$

Incidence sur la charge annuelle liée aux prestations constituées si nous avions constaté tous les coûts et avantages au moment où ils sont survenus

Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs constatées dans l'état consolidé des résultats	168 \$	224 \$	239 \$	68 \$	77 \$	66 \$
(Excédent) déficit du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	1 422	(157)	(231)	20	(6)	(1)
(Excédent) déficit des (gains) ou pertes actuariels amortis par rapport aux (gains) ou pertes actuariels survenus	(842)	(328)	37	(276)	(78)	44
(Excédent) déficit du coût amorti par rapport au coût réel des modifications aux régimes	(14)	44	(6)	8	(1)	7
Total pro forma des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs si nous avions constaté tous les coûts et avantages au cours de l'exercice	734 \$	(217)\$	39 \$	(180)\$	(8)\$	116 \$

Hypothèses utilisées pour déterminer les charges liées à la retraite et aux autres avantages – Moyennes pondérées :

Durée moyenne estimative de service des employés actifs (années)	11	11	10	12	12	12
Taux d'actualisation, en début d'exercice	5,6 %	5,1 %	5,3 %	5,5 %	5,3 %	5,5 %
Taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes	6,6 %	6,6 %	6,6 %	8,0 %	8,0 %	8,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,9 %	3,8 %	3,8 %	3,9 %	3,8 %	3,8 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	7,1 % 1)	7,5 % 1)	7,7 % 1)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2013 et pour les années subséquentes.
s.o. – sans objet

Le tableau suivant fait état des changements de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées						
Obligation au titre des prestations constituées, en début d'exercice	4 082 \$	4 248 \$	4 013 \$	908 \$	952 \$	852 \$
Ajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	101	–	–	–	–	–
Prestations acquises par les employés	141	149	137	19	22	18
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	236	217	208	51	49	46
Prestations versées aux retraités et aux employés	(228)	(218)	(202)	(26)	(32)	(18)
Cotisations volontaires des employés	7	6	6	–	–	–
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	(832)	(269)	121	(264)	(60)	58
Règlements en vertu des régimes	(6)	–	–	–	–	–
Modifications aux régimes b)	–	55	–	–	(8)	–
Autres, principalement la conversion de devises	133	(106)	(35)	17	(15)	(4)
Obligation au titre des prestations constituées, en fin d'exercice	3 634 \$	4 082 \$	4 248 \$	705 \$	908 \$	952 \$
Hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées – Moyennes pondérées						
Taux d'actualisation, en fin d'exercice	7,3 %	5,6 %	5,1 %	7,3 %	5,5 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,7 %	3,9 %	3,8 %	3,7 %	3,9 %	3,8 %
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	7,4 % 1)	7,1 % 2)	7,5 % 2)
Juste valeur des actifs des régimes						
Juste valeur des actifs des régimes, en début d'exercice	4 533 \$	4 339 \$	3 881 \$	68 \$	68 \$	66 \$
Ajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	80	–	–	–	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	(1 124)	434	484	(14)	11	6
Cotisations versées par l'employeur	105	58	194	26	32	18
Cotisations volontaires des employés	7	6	6	–	–	–
Prestations versées aux retraités et aux employés	(228)	(218)	(202)	(26)	(32)	(18)
Paievements de règlements	(6)	–	–	–	–	–
Autres, principalement la conversion de devises	109	(86)	(24)	17	(11)	(4)
Juste valeur des actifs des régimes, en fin d'exercice	3 476 \$	4 533 \$	4 339 \$	71 \$	68 \$	68 \$
Situation de capitalisation des régimes	(158)\$	451 \$	91 \$	(634)\$	(840)\$	(884)\$
Perte (gain) actuariel non constaté a)	1 129	537	1 034	(41)	211	299
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes b)	103	95	50	(38)	(46)	(45)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées, en fin d'exercice	1 074 \$	1 083 \$	1 175 \$	(713)\$	(675)\$	(630)\$
Comptabilisation dans :						
Actifs divers	1 121 \$	1 094 \$	1 195 \$	– \$	– \$	– \$
Passifs divers	(47)	(11)	(20)	(713)	(675)	(630)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées, en fin d'exercice	1 074 \$	1 083 \$	1 175 \$	(713)\$	(675)\$	(630)\$

Les régimes ont payé 3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 (3 millions en 2007; 3 millions en 2006) à nous et à certaines de nos filiales, pour la gestion de placements, la tenue de dossiers, la garde de titres et les services administratifs, aux mêmes conditions que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Au 31 octobre 2008, 2007 et 2006, les régimes ne détenaient directement aucune de nos actions.

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2018 et pour les années subséquentes.
2) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2013 et pour les années subséquentes.

s.o. – sans objet

a) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos pertes (gains) actuariels :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Perte actuarielle non constatée, en début d'exercice	537 \$	1 034 \$	1 234 \$	211 \$	299 \$	256 \$
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	(832)	(269)	121	(264)	(60)	58
Déficit (excédent) du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	1 422	(157)	(231)	20	(6)	(1)
Constatation dans la charge d'une partie de la perte actuarielle non constatée	(10)	(59)	(82)	(12)	(18)	(14)
Incidence du taux de change et autres	12	(12)	(8)	4	(4)	–
Perte (gain) actuariel non constaté, en fin d'exercice	1 129 \$	537 \$	1 034 \$	(41)\$	211 \$	299 \$

b) Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes, en début d'exercice	95 \$	50 \$	57 \$	(46)\$	(45)\$	(52)\$
Ajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	21	–	–	–	–	–
Coût (économie) des modifications aux régimes entreprises au cours de l'exercice	–	55	–	–	(8)	–
Constatation dans la charge d'une partie du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes	(14)	(11)	(6)	8	7	7
Incidence du taux de change et autres	1	1	(1)	–	–	–
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes, en fin d'exercice	103 \$	95 \$	50 \$	(38)\$	(46)\$	(45)\$

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite, l'obligation au titre des autres avantages sociaux futurs et les frais connexes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés.

Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui peut amplifier ou réduire certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Autres avantages sociaux futurs	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées
Taux d'actualisation (%)	7,3	5,6	7,3	5,5
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(379)	(14)	(82)	(3)
baisse de 1 % (\$)	461	16	97	4
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,7	3,9	3,7	3,9
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	28	5	1	–
baisse de 0,25 % (\$)	(22)	(5)	(1)	–
Taux de rendement prévu des actifs (%)	s.o.	6,6	s.o.	8,0
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	(45)	s.o.	(1)
baisse de 1 % (\$)	s.o.	45	s.o.	1
Taux de croissance présumé du coût global des soins de santé (%)	s.o.	s.o.	7,4 ¹⁾	7,1 ²⁾
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	86	12
baisse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	(70)	(9)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2018 et pour les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2013 et pour les années subséquentes.

s.o. – sans objet

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces faits par la Banque au cours de l'exercice, relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	90 \$	37 \$	179 \$	– \$	– \$	– \$
Cotisations aux régimes à cotisations déterminées	9	13	10	–	–	–
Prestations versées directement aux retraités	15	21	15	26	32	18
Total	114 \$	71 \$	204 \$	26 \$	32 \$	18 \$

Nos meilleures estimations des sommes que nous prévoyons verser pour l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2009 sont 307 millions de dollars pour nos régimes de retraite et 35 millions de dollars pour nos régimes d'autres avantages sociaux futurs.

Certains chiffres des exercices antérieurs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Estimation des versements futurs de prestations

Estimation des versements futurs de prestations au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs
2009	223 \$	35 \$
2010	234	38
2011	248	41
2012	263	43
2013	275	45
2014–2018	1 586	279